



lycée / contexte covid / obligation déclaration sur l'honneur

Par **Stef0909**, le **14/09/2021** à **19:51**

bonjour

avons reçu un courrier du lycée demandant de fournir une attestation sur l'honneur avec mentionné dessus si:

l'élève possède un schéma vaccinal complet

ou

l'élève a eu le covid il y a moins de 2 mois

mon fils ne remplit aucun des 2 cas et ne se fera pas vacciner...

est ce obligatoire de fournir cette attestation sur l'honneur au principal du lycée?

sur quels textes de loi et/ou références puis je m'appuyer pour y répondre?

merci beaucoup pour votre aide!!

bien cordialement

Anonymisation

Par **P.M.**, le **14/09/2021** à **20:49**

Bonjour,

Ceci correspond au protocole sanitaire applicable suivant [ce dossier : Coronavirus Covid-19 : mesures pour les écoles, collèges et lycées pour l'année scolaire 2021-2022...](#)

Par **Marck.ESP**, le **14/09/2021** à **20:50**

Bonsoir

La meilleure réponse que je peux vous apporter est de relire ceci...

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>